

O T A N



N A T O

SERVICE DE PRESSE

PRESS SERVICE

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, PARIS, XVI - Téléphone : KLEber 50-87

COMMUNIQUE DE PRESSE M3(66)3Pour diffusion immédiate
le 16 décembre 1966+ RECTIFICATIF^{a)} (20. XII. 66)COMMUNIQUE FINAL

13. Sur proposition du gouvernement belge, et rappelant l'initiative prise par le Canada en décembre 1964, le Conseil a décidé d'entreprendre une large analyse des changements intervenus sur le plan international depuis la signature du Traité de l'Atlantique Nord en 1949, en vue de déterminer leur influence sur l'Alliance et de définir les tâches qu'elle devra accomplir pour renforcer l'Alliance en tant qu'élément d'une paix durable. Le Conseil assumera cette tâche en mettant en oeuvre les méthodes les mieux appropriées. Une résolution sur cette question a été adoptée ; elle est annexée à ce Communiqué.

RESOLUTION DU CONSEIL ATLANTIQUE

Le CONSEIL, soucieux d'atteindre les objectifs fondamentaux du Traité de l'Atlantique Nord dans un esprit de cohésion et de solidarité entre les signataires du Traité;

ESTIME indispensable d'analyser les événements politiques survenus depuis la signature du Traité, en vue de déterminer leur influence sur les relations internationales et sur l'Alliance elle-même;

DECIDE d'étudier sur cette base les tâches futures de l'Alliance et les mesures à prendre pour y faire face, afin de renforcer l'Alliance en tant qu'élément d'une paix durable; il examinera les moyens de perfectionner les consultations atlantiques, au sein de l'Alliance y compris entre les partenaires Européens;

RECOURRA pour effectuer cette étude à un niveau politique élevé, aux méthodes les plus appropriées à l'exécution de son mandat.

Un premier rapport sera examiné à la session ministérielle du printemps 1967 et le Conseil Ministériel du mois de décembre 1967 tirera les conclusions de cet examen.